



COMMUNE DE
MONTREUX



RAPPORT DE GESTION 2015

L'essentiel en bref

Editorial de la Municipalité

Chères habitantes et habitants de Montreux,

Commune très active, Montreux n'a pas failli à sa tradition en 2015, comme en témoigne ce rapport de gestion. Celui-ci ne se veut pas exhaustif, mais donne des coups de projecteur sur les activités qui ont marqué les différents services communaux en 2015.

De nombreux événements et réalisations ont jalonné la vie communale. De l'ouverture de la Maison de Quartier Jaman 8 à la mise en place d'un concept d'accueil destiné aux nouveaux habitants, de l'ouverture du parking Donner à la réfection des routes des hauts de notre Commune mises à mal par les intempéries, de l'avancement des travaux de réalisation du complexe sportif de la Saussaz à l'entretien régulier de notre patrimoine, de la Fête des Narcisses aux activités sociales,

sportives et culturelles, les services communaux ont, chacun dans sa spécialité, contribué à la bonne marche de la Commune et au bien-être de ses habitants. Ceci sans oublier les activités moins visibles du grand public et pourtant ô combien nécessaires à la gestion communale.

Les projets pour 2016 ne sont pas moins nombreux ! De brefs encadrés en donnent des aperçus tout au long de ces pages.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

La Municipalité

PS : si cette brève rétrospective vous a donné envie d'en savoir plus sur les activités de l'administration communale, vous pourrez découvrir le rapport de gestion complet, destiné au Conseil communal, sur notre site internet dès le mois de juin.

Tout savoir sur l'actualité communale

Notre site internet vous propose un agenda très complet, des news, un annuaire des sociétés et mille autres informations utiles. Egalement disponible sur votre téléphone, dans une version adaptée à la lecture sur écrans mobiles.

La Commune communique aussi via sa page Facebook et, depuis cette année, également par le biais de Twitter :

www.commune-de-montreux.ch

www.facebook.com/CommunedeMontreux

<https://twitter.com/communemontreux>

Vous ne trouvez pas l'information recherchée ? N'hésitez pas à appeler l'administration au n° 021 962 77 77 ou à passer au guichet de la Grand-Rue 73, ouvert de 8 h à 16 h 30 sans interruption.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dirigée par le Syndic Laurent Wehrli, l'administration générale a notamment pour missions de soigner et développer non seulement les relations de Montreux avec l'extérieur, mais aussi celles de la Commune avec ses habitants. En 2015, pour mieux accueillir les nouveaux résidents, elle les a invités à une réception d'accueil et a publié un petit guide de bienvenue en 12 langues.

Nouveaux habitants mieux accueillis

Le « Petit guide pratique à l'intention des nouveaux habitants de Montreux » – c'est le nom de la brochure d'accueil – donne des conseils pratiques, des adresses et des informations sur les démarches nécessaires et la vie communale en général. Rédigé en français, il a été traduit dans les 11 langues les plus représentées parmi les nouveaux arrivants au moment de son élaboration : anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, albanais, serbo-croate, russe, chinois, arabe et tamoul. Le projet est soutenu par l'Etat de Vaud, par le biais du Bureau pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme.

Le nouveau concept d'accueil a été mis sur pied en collaboration avec la Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration.

Avec la publication de la brochure, la Commune étoffe également son site internet. Un menu déroulant multilingue a été ajouté en page d'accueil pour permettre de télécharger la brochure dans l'une des 12 langues disponibles. A voir sur le site internet communal.

Plus d'informations auprès de l'Administration générale au n° 021 962 77 77 ou sur le site internet communal.

Commune multiculturelle, comptant 53 % de Suisses et 47 % d'étrangers de 145 nationalités, Montreux accueille chaque année plus de 3000 personnes venues s'établir en résidence permanente. La moitié d'entre elles viennent de l'étranger. En organisant une réception annuelle de bienvenue et en leur remettant un dossier d'accueil contenant notamment la nouvelle brochure, la Municipalité souhaite leur faire bon accueil et aller au-devant de leurs besoins en infor-

Et en 2016 ?

Entre les élections puis la mise en place de la nouvelle législature, le soin constant de maintenir et développer les liens avec les villes amies dans le monde et d'en créer de nouveaux – cette année par exemple avec Montréal – et de grandes manifestations – Fête fédérale de musique, 50 ans du Montreux Jazz Festival et 70^e édition du Festival de musique classique Septembre musical – les projets sont aussi nombreux que passionnants. A suivre.

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Placés sous la direction du Municipal Pierre Rochat, le service des finances et celui des ressources humaines sont tous deux des services transversaux. Le premier veille à la qualité de l'information financière et des supports informatiques communaux. Le second, par sa gestion attentive du personnel communal, s'attache à valoriser la Commune dans sa qualité d'employeur.

FINANCES

Finances

Les activités financières du service sont menées régulièrement et avec efficacité. Ainsi, les comptes 2015 et le budget 2016 ont été présentés à temps et de façon claire, permettant aux organes décisionnels de prendre connaissance de l'état des comptes et de la planification financière à court terme. Le programme d'investissements, conséquent en 2015, n'a pas été entièrement couvert par la marge d'autofinancement. La Commune a donc procédé à des emprunts, pour un montant de CHF 35 millions à fin 2015. Les taux des emprunts varient de -0,10 % pour le court terme à 1,00 % pour le long terme.

Le processus d'identification des risques s'est poursuivi. Les services des ressources humaines et des finances sont en première ligne et la mise en place de procédures qui permettent de réduire les risques identifiés a débuté. Avec le support de l'organe de révision et l'approbation de la Municipalité, l'analyse sera ensuite étendue à l'ensemble de l'administration.

Informatique

Un effort particulier a été fourni par le centre informatique pour son projet de renouvellement des outils informatiques communaux. Un travail conjoint d'analyse et de recherche a été conduit avec l'Association Sécurité Riviera et les communes de Vevey et La Tour-de-Peilz. Avec au final le dépôt d'un appel d'offre public en automne 2015, suivi

d'un préavis déposé en février 2016 auprès du Conseil communal, et validé par celui-ci en mars.

Et en 2016 ?

Le remplacement des programmes utilisés pour la comptabilité générale, le registre des habitants, celui des entreprises, le cadastre, la taxe de séjour, ainsi que la gestion des ports et des cimetières débutera en 2016 pour se terminer au début 2018.

Le réseau communal par fibre optique a été complété par de nouvelles liaisons, notamment vers la Maison de Quartier Jaman 8 et le Parking Donner. Il permet d'assurer la redondance requise de connexion des bâtiments principaux de l'administration, soit sur les installations sises à la Grand-Rue 73, soit sur celles du 2m2c. Avec à la clé une meilleure fiabilité de l'ensemble du système de communication.

Plus d'informations sur ces activités auprès du service des finances au n° 021 962 77 90 ou sur le site internet communal

RESSOURCES HUMAINES

Durant l'année 2015, le service des ressources humaines s'est pleinement investi dans la nouvelle tâche qui lui a été attribuée, à savoir la mise en place du système de gestion individualisée du temps de travail « Zeit ». Bien que des ajustements importants restent à faire et que l'implication de tous les services doive se poursuivre, ce

nouveau programme devrait amener de nombreux avantages en termes de gestion informatisée du temps de travail.

Parallèlement, de nombreux autres projets ont été initiés ou se sont poursuivis. Parmi eux, on peut citer la poursuite de la réflexion menée autour de la politique des ressources humaines. Impliquant tant la Municipalité, en sa qualité d'employeur, que les chefs de service en leur qualité de leaders des services, la conception de cette politique a peu à peu pris forme et l'apport des différents groupes de réflexion mis sur pied a suscité dialogue et émulation.

2015 a également été marquée par l'arrivée d'un nouveau chargé de sécurité communal. Dans le cadre de sa mission transversale, il prendra soin de la sécurité et la protection de l'ensemble des collaborateurs communaux.

Par ailleurs, la formation continue et le développement professionnel des collaborateurs sont également restés une priorité. En ce qui concerne la formation de base des apprentis, la Commune de Montreux reste une entreprise formatrice très impliquée, puisqu'elle compte, à ce jour, 31 apprenti(e)s, dans 8 domaines professionnels différents, ainsi qu'un étudiant en maturité professionnelle commerciale. A cet égard, l'engagement des formateurs est à nouveau à saluer.

34 nouveaux collaborateurs sont entrés au service de la Commune de Montreux en 2015, dont 14 femmes et 20 hommes. La moyenne d'âge des nouveaux arrivants est de 41 ans, respectivement 38 ans pour les femmes et 43 ans pour les hommes. 5 nouveaux collaborateurs ont entre 21 et 30 ans et 3 ont plus de 55 ans.

Plus d'informations sur ces activités auprès du service des ressources humaines au n° 021 962 77 86 ou sur le site internet communal.

MONTREUX EN CHIFFRES

Population

	2013	2014	2015
Etablie en résidence principale	25773 dont 13 779 Suisses et 11 994 étrangers	26072 dont 13 842 Suisses et 12 230 étrangers	26283* dont 13 931 Suisses (53 %) et 12 352 étrangers (47 %)

*Les 2340 étudiants inscrits en résidence principale sont compris dans ce total.

Tourisme : nombre de nuitées

Genre d'établissement	2013	2014	2015
Hôtels	450 120	449 388	450 592
Cliniques	16 923	25 226	17 900
Instituts – Ecoles	291 050	326 347	309 557

Employés communaux

Au 31 décembre 2015, l'administration communale comptait 340 collaborateurs, dont 227 à plein temps et 113 à temps partiel. On dénombrait en outre 35 jeunes en formation (apprentis et étudiants en maturité professionnelle commerciale).

Finances

Plus de 140 millions de budget global, 35 millions d'emprunts à fin 2015, 17 000 contribuables et un taux d'imposition de 65 %.

Les Générations

AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSE

La Direction des affaires sociales, familles et jeunesse, emmenée par la Municipale Jacqueline Pellet, gère l'Office du logement, la Structure de coordination d'accueil familial de jour, le Réseau Enfance Montreux et Environs (REME), entre autres tâches. C'est d'elle également que dépendent l'Animation jeunesse et la toute nouvelle Maison de Quartier Jaman 8 à Clarens.

Une Maison de Quartier pour Clarens

Ouverte au printemps 2015, la Maison de Quartier Jaman 8 à Clarens est aujourd'hui très sollicitée et étoffe encore son offre à destination de la population. La fête organisée pour son inauguration le 7 novembre dernier a attiré un très nombreux public.

L'APEMS (Accueil pour enfants en milieu scolaire) « La Deviette » reçoit, tous les jours ouvrables sauf le mercredi, une trentaine d'écoliers en moyenne pour le repas de midi.

De son côté, grâce aux nouveaux locaux, le centre de loisirs « La Virgule » a pu diversifier sa palette

d'activités destinées aux enfants et adolescents. Ceux-ci sont encadrés par des professionnels et du personnel en formation et trouvent à la Maison de Quartier un cadre chaleureux.

A noter également l'ouverture, en septembre, du secteur « Pour tous », dont la vocation est le soutien aux associations locales, ainsi que la mise en route d'un programme d'activités proposé par et pour les habitants de Clarens et de la Commune en général.

Parmi les nombreuses activités qui ont lieu à Jaman 8, on peut citer celles du groupe de danse « Ethno-couleurs », des ateliers de peinture, d'écriture et de lecture,

des cours de langues et de musique, un atelier de danse pour aînés, ou encore les « Cafés Bienvenue », qui sont des ateliers de conversation en français et représentent un espace de socialisation pour les mères et les enfants en âge préscolaire.

Logement communautaire

Les travaux dans la villa « La Cocinelle », rue des Vaudrès 10 à Clarens, ont été achevés en octobre 2015. La villa a ainsi pu être louée à la Fondation Apollo, qui en assure la gestion et le suivi social depuis le 1^{er} novembre 2015. La propriété est dévolue au logement communautaire. Des personnes qui connaissent, pour des raisons financières ou

Et en 2016 ?

Le projet Passeport vacances, suspendu en 2015, se déroulera du 18 au 29 juillet sous la forme d'une édition pilote, organisée en partenariat avec l'association du Passeport vacances. Il proposera 30 activités et pourra accueillir 800 enfants. Inscriptions et liste des activités sur le site internet de la Commune dès juin.

Renseignements

au 021 962 80 20, lu-ve 14 h-16 h
ou passvac@montreux.ch

sociales, des difficultés à trouver ou à conserver un logement stable y trouvent un refuge temporaire salubre.

Plus d'informations sur les activités des services sociaux au n° 021 962 78 30 ou sur le site internet communal.

Les Installations

DOMAINES ET BÂTIMENTS, SPORT

Dirigé par le Municipal Alain Feissli, le service des domaines et bâtiments et du sport gère le patrimoine privé communal. Il est en charge de l'entretien des bâtiments communaux et des constructions nouvelles. Le service comprend également la section forêts, les vignes communales, l'office du sport et l'office de l'énergie.

Parking Donner

Ouvert depuis le 1^{er} octobre, le parking Donner comprend 62 places de parc publiques, ainsi que 92 places de parc destinées à la location, dont 12 garages-boxes privés de belle dimension.

Forêts

Cette année, plus de 50 % du bois d'œuvre récolté, habituellement vendu sur le marché, a été utilisé à l'interne pour différentes constructions communales, dont

environ 472 m³ de bois pour la construction du nouvel hangar à plaquettes des Fourches à Rennaz. La Commune a reçu 3 labels « Certificat d'origine bois Suisse » (COBS) pour des ouvrages ayant utilisé du bois indigène : le stade de la Saussaz, le parc Donner et le hangar à plaquettes. Un travail important a été réalisé pour la remise en état d'infrastructures routières mises à mal par les intempéries de 2014 et 2015. Plus de 570 m³ de

bois ont ainsi été utilisés pour la stabilisation de talus.

Vignes

La Commune de Montreux est sociétaire de la Cave Vevey-Montreux. Elle est propriétaire d'un domaine situé pour l'essentiel au pied de la colline du Châtelard, derrière le collège Rambert, au lieu-dit « es Ruffinel », ainsi qu'à Chailly au lieu-dit « Rouvenaulaz ». Le domaine viticole communal s'étend sur plus de 17 000 m². La

qualité de la vendange 2015 a été exceptionnelle, et les vins issus de ce millésime le seront tout autant. Une souscription pour le Chasselas et le Gamay parviendra prochainement dans votre boîte aux lettres. La souscription à prix préférentiel pour le troisième nectar communal, « l'Assemblage », interviendra quant à elle en fin d'année.

Energie

En adoptant le Plan Directeur Communal des Energies, la Municipalité a confirmé son engagement sur la voie de la société à 2000 watts. Avec, déjà, des résultats remarquables,

puisque Montreux a enregistré, sur la base des résultats 2014, une baisse de son empreinte carbone (CO₂) de 34 % par rapport à l'an 2000. La consommation d'énergie primaire a elle aussi baissé de 19 %.

Sport

De nombreuses manifestations ont jalonné 2015: notamment les championnats d'Europe d'escrime, la 30^e édition du Montreux Volley Masters, la Coupe des Nations de rink hockey ou encore la Coupe de la

Ligue de basketball. Parmi les activités organisées par l'office du sport, citons trois camps labellisés « Jeunesse et Sport », ainsi que des cours gratuits de zumba et de fitness en ville « Urban Training ». De plus, une 7^e édition très réussie de « La Suisse bouge » a attiré un record absolu de 914 participants. Les nouvelles disciplines du sport scolaire facultatif ont rencontré beaucoup de succès auprès des écoliers et contribué ainsi au record de 1281 élèves inscrits. Autre record, celui de la fréquen-

Et en 2016 ?

Le complexe sportif de la Saussaz entrera dans sa phase d'exploitation cette année. Le bâtiment, qui comprend 14 vestiaires, une buvette et différents locaux, sera exploité de manière complète dès le mois d'avril. La piste d'athlétisme suivra quelques semaines plus tard, lorsque la dernière couche de

tartan et le marquage auront été posés. Les nouveaux terrains de football et le parking seront prêts à être utilisés à la rentrée scolaire.

Quant au Parc Donner, en dessus du parking du même nom, il est prêt à accueillir les enfants et sera inauguré officiellement les 27 et 28 mai prochains.

tation de la piscine de la Maladaire, qui est battu pour la 6^e année consécutive avec 185682 entrées.

Plus d'informations auprès de la direction DBS au n° 021 962 78 00 ou sur le site internet communal.

Les Activités

ÉCONOMIE, CULTURE ET TOURISME

Emmenée depuis février 2015, date de son élection, par le Municipal Jean-Baptiste Piemontesi, la Direction Economie, Culture et Tourisme est au centre des relations avec les acteurs économiques, culturels et touristiques de la Commune et de l'extérieur. Elle gère également la bibliothèque municipale et se charge de l'octroi des subventions aux acteurs culturels de la place.

En cette période d'instabilité, de doute et parfois de perte de sens, la culture reste l'un des piliers de notre civilisation. D'abord parce qu'elle permet, au travers de l'histoire, de nous souvenir d'où l'on vient, et ensuite, car elle permet à chacun d'entre nous de découvrir l'autre et d'apprendre ainsi à partager et à vivre ensemble; c'est ainsi que Montreux, avec sa population étrangère, mais aussi avec ses villages, sa géographie et ses activités, est un bel exemple de cette diversité.

L'année 2015 a été marquée par de nombreux anniversaires: les 100 ans du Conservatoire de musique Montreux-Vevay-Riviera, la 70^e édition du Festival de musique classique Septembre Musical et les 5 ans des concerts

de l'ensemble Arabesque. L'ancrage musical de Montreux a ainsi été affirmé une nouvelle fois, pour le plus grand plaisir des mélomanes de tous âges et de tous horizons.

Dans un autre registre, un événement (parmi de nombreux autres) a soulevé l'enthousiasme de milliers de personnes. C'est bien sûr la Fête des Narcisses, événement emblématique de Montreux.

Organisée pour la première fois en 1897 dans le but d'intéresser, de divertir et surtout de retenir les étrangers en séjour dans la région de Montreux, la Fête des Narcisses allait devenir la manifestation phare de Montreux pendant un peu plus d'un demi-siècle, à une période où les fes-

tivals n'existaient pas encore. La première retransmission télévisée en Eurovision, devant plus de 3 millions de téléspectateurs européens, avait pour sujet la Fête des Narcisses de 1954. L'an dernier, 57 ans après la dernière édition, la Jeune Chambre Internationale Riviera a permis de revivre cette Fête en l'honneur de notre « neige de mai ».

Mais n'oublions pas d'autres manifestations qui vont progressivement marquer l'agenda événementiel de Montreux: à titre d'exemple, Polymanga, seul événement avec le Festival de Jazz à occuper la totalité du Centre des Congrès 2m2c, ou un nouveau venu comme le Montreux Tattoo Convention, plus grande manifestation de ce genre en Suisse, ou encore le retour du

Et en 2016 ?

556: c'est le nombre de sociétés de musiques qui participeront à la Fête Fédérale de Musique à Montreux et dans la Riviera dès le 10 juin. C'est un record absolu, aucune Fête Fédérale de Musique n'ayant jamais atteint cette participation !

La Fête se tiendra sur deux week-ends de juin, du 10 au 12 et du 17 au 19.

Montreux Sundance Festival et le développement du Comedy Festival en anglais.

Un dernier chiffre réjouissant pour bien terminer cette brève revue: 101 601. C'est le nombre de prêts enregistrés à la Bibliothèque municipale Montreux-Veytaux en 2015.

Plus d'informations sur les activités de la Direction ECT au n° 021 962 78 26 ou sur le site internet communal.

Les Coordinations

SÉCURITÉ, MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS

Dirigée par le Municipal Caleb Walther, la Direction de la sécurité, de la mobilité et des espaces publics comprend le service de la voirie et des espaces verts, ainsi que les tâches intercommunales et de coordination, notamment Sécurité Riviera, les transports publics, le centre social régional, la gestion des eaux et celle des déchets.

VOIRIE ET ESPACES VERTS

Les rues et les sentiers en pavage

Avec ses jolies rues pavées, ses places et ses sentiers, la Commune possède un riche patrimoine, qu'il est important de conserver et d'entretenir, car c'est lui qui donne cachet et caractère à Montreux.

Ainsi, les plus beaux sentiers en pierres roulées sont ceux de Rodioz, des Ramoneurs, du Scex-de-Sonzier, du Culet, des Bignières et celui, historique, du chemin Romain. La Côte-de-Pallens et la ruelle du Chauderon, dans la Vieille Ville, sont pour leur part constituées d'éclats de granit de carrière.

Parmi les rues pavées, les plus intéressantes, on compte la rue

du Centre, celle du Marché, du Cygne, des Vuarennas, ainsi que la ruelle de la Fontaine à Glion. Mais la liste n'est pas exhaustive. Montreux possède de nombreuses jolies rues en pavés de granit.

La Commune peut également s'enorgueillir de ses places pavées de belle qualité. On pense à la place du Marché, au centre de Montreux, et à celle du Carroz, à Chernex, toutes deux en pavés porphyre, une pierre naturelle souvent utilisée pour les places et rues piétonnes. Quelques petits espaces dispersés sur l'ensemble de la Commune complètent cet important patrimoine à conserver.

Qui dit conserver dit entretenir. Cet important travail d'entretien est effectué régulièrement par

l'équipe de maçons de la voirie et des espaces verts. Ces spécialistes sont appelés à suivre une formation continue dans le domaine. Après la session suivie en 2012/2013, une nouvelle formation continue est prévue avec un maître paveur en 2016/2017 pour des réparations, du sablage et de la pose.

La Fête des Narcisses

En 2015, le corso fleuri a fait un retour remarqué, grâce la renaissance d'une tradition endormie depuis des décennies : la Fête des Narcisses.

Pour l'occasion, la section des espaces verts a confectionné un char surmonté d'un cygne de plus de 4 m de haut et long de 9,50 m, sur le modèle présenté lors de la dernière Fête de 1957. Pour décorer le char et son

Et en 2016 ?

Le samedi 30 avril prochain, les collaborateurs des espaces verts de Montreux invitent la population à une journée portes ouvertes qui promet d'être mémorable !

De 9h à 17h, l'établissement horticole proposera des démonstrations, des concours et des animations en tout genre, sans oublier le verre de l'amitié et la collation.

cygne, il a fallu pas moins de 13 000 œillets blancs, 200 hortensias bleus, ainsi que de nombreuses autres fleurs et verdure.

La Reine des Narcisses, ainsi que ses deux dauphines, ont pris place sur ce char pour le cortège, à la grande joie du public venu en masse célébrer la Fête des Narcisses.

Plus d'informations sur les activités du service de la voirie et des espaces verts au n° 021 989 87 20 ou sur le site internet communal.

Le Territoire

URBANISME ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Dirigé par le Conseiller municipal Christian Neukomm, le « Territoire » comprend le service de l'urbanisme et celui des travaux publics. Entre développement territorial et travaux sur le terrain, les projets touchent directement au confort et à la qualité de vie des habitants. Il en est ainsi du nouveau Plan Général d'Affectation, comme de l'entretien du patrimoine en général.

URBANISME

Le Plan Général d'Affectation (PGA)

Suite à la décision d'adoption du Conseil communal en septembre 2014, le dossier du Plan général d'affectation (PGA) de Montreux a été transmis avec toutes les pièces utiles au Département

cantonal du territoire et de l'environnement (DTE), afin que celui-ci procède à son approbation préalable.

Cette phase de la procédure relève en effet de la compétence du Département cantonal, qui procède parallèlement à la notification des réponses aux opposi-

tions telles qu'adoptées par le Conseil communal. Rappelons que les oppositions ont été déposées durant les deux enquêtes publiques qu'a nécessité le PGA, en 2007 et 2013.

C'est ainsi qu'en date du 10 juin 2015, le Département cantonal a approuvé préalablement le

Et en 2016 ?

L'agenda 21 de Montreux se concrétise ! La Municipalité a confié un mandat de « déléguée Agenda 21 et mobilité » externe à une spécialiste qui accompagne, depuis le début de la démarche, le groupe de travail Agenda 21 formé de représentants de la Municipalité et de l'administration. Les actions mises en œuvre en 2016 suivront trois axes de travail : consommation, mobilité et exemplarité. A suivre tout au long de l'année.

PGA, à l'exception de l'Aire de Prélaz à Fontanivent, ceci afin de satisfaire deux exigences fédérales: d'une part celle de la compensation simultanée de toute nouvelle portion de territoire affectée à la zone à bâtir par un déclassement équivalent en zone de non-bâtir (art. 52a OAT entré en vigueur le 1.5.2014) et, d'autre part, l'exigence de garantir des surfaces d'assolement en suffisance.

La notification des quelque 130 réponses aux oppositions déposées contre le PGA a engendré 20 recours, dont l'un a été retiré par son auteur et deux ont été jugés irrecevables.

Parmi les 17 recours restants figure celui émanant de l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Contre toute attente, l'Office fédéral conteste la décision d'approbation préalable du PGA par le canton. Le motif invoqué est que le bilan des zones produit pour l'approbation ne respecte pas l'exigence légale de la compensation simultanée.

Désireuse de trouver une solution qui permette de produire un bilan des zones conforme à la loi, la Municipalité a entamé des négociations avec l'ARE. Celles-ci sont actuellement en bonne voie et pourraient permettre d'obtenir à terme le retrait du recours déposé par l'ARE. Une nouvelle phase de procédure sera nécessaire. Mais les modifications à

apporter à l'affectation du sol montreusien devraient être minimes, laissant espérer une nouvelle approbation préalable par les instances cantonales pour l'automne 2016.

Les 16 autres recours sont traités par le Tribunal cantonal de manière séparée.

En conclusion, le processus d'approbation du PGA est encore en suspens. Par conséquent, le nouveau plan général d'affectation ne peut pas encore déployer tous ses effets et les anciennes dispositions du plan des zones de 1972 restent applicables jusqu'à l'issue de la procédure.

Plus d'informations sur les activités du service de l'urbanisme au n° 021 962 77 60 ou sur le site internet communal.

TRAVAUX PUBLICS

Glissements de terrain et travaux de sécurisation des routes communales

Les fortes précipitations de juillet 2014 ont provoqué d'importants glissements de terrain sur les routes communales situées sur les hauts de notre Commune. Ceci plus particulièrement entre Les Avants, Glion et Caux.

Les services de la voirie et des espaces verts, des domaines et

bâtiments, sport (section forêts) et des travaux publics, ont travaillé en étroite collaboration pour assurer la sécurité des usagers et réparer au plus vite et de manière efficace toutes les voies de communication touchées par ces intempéries. Les premières interventions, réalisées en 2014, avaient pour objectifs de sécuriser les secteurs touchés et d'effectuer les travaux de déblaiement nécessaires au maintien ou au rétablissement du trafic.

Après ces premières mesures d'urgence, il a fallu, dans la plupart des cas, réaliser très vite des ouvrages de soutènement, afin de pérenniser la sécurité de nos routes. Des études ont été menées dans un laps de temps très court avec l'aide de bureaux spécialisés. L'objectif était de trouver les solutions les mieux adaptées et d'obtenir l'autorisation de mise en chantier anticipé par le canton, afin que ces travaux soient pris en compte pour un subventionnement ultérieur.

De nombreux ouvrages de soutènement ont été construits à l'aide de caissons en bois réalisés avec le bois de nos forêts. Une solution écologique et durable, qui a permis de diminuer les transports et les coûts. Cette variante assure une parfaite intégration de l'ouvrage dans le cas des routes situées en forêt. Dans d'autres cas, selon la configuration des lieux, par exemple à la route de Sonchaux,

Et en 2016 ?

Le port du Basset aura droit à une cure de jouvence ! Il sera réaménagé avec les objectifs suivants: renouveler les infrastructures existantes, sécuriser l'accès aux passerelles, augmenter le nombre de places d'amarrage et mettre en conformité certaines installations. Les travaux devraient être réalisés durant l'hiver 2016-2017 afin de profiter d'une période calme en regard des activités portuaires.

il a été nécessaire de construire un ouvrage de soutènement en béton, complété par du treillis et fixé au moyen de micropieux et de clous.

Pour planifier ces interventions, il a fallu prendre en compte de nombreux critères, notamment en matière de délais: le temps nécessaire à l'étude des ouvrages de soutènement, le délai de livraison du bois local, les périodes qui ne permettaient pas la fermeture de certaines routes et enfin la saison hivernale, qui n'est pas propice à la réalisation de ces travaux. Finalement, la grande majorité des chantiers importants a été réalisée dans le deuxième semestre 2015. Un préavis général sera déposé au Conseil communal courant 2016.

Plus d'informations sur les activités du service des travaux publics au n° 021 962 77 30 ou sur le site internet communal.



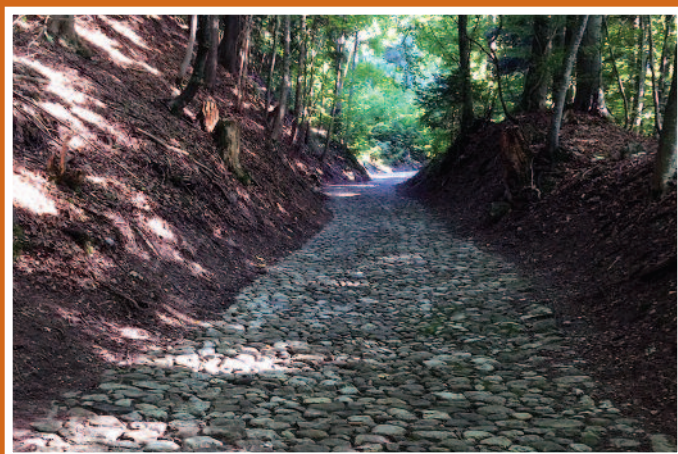
Le guide d'accueil des nouveaux habitants.



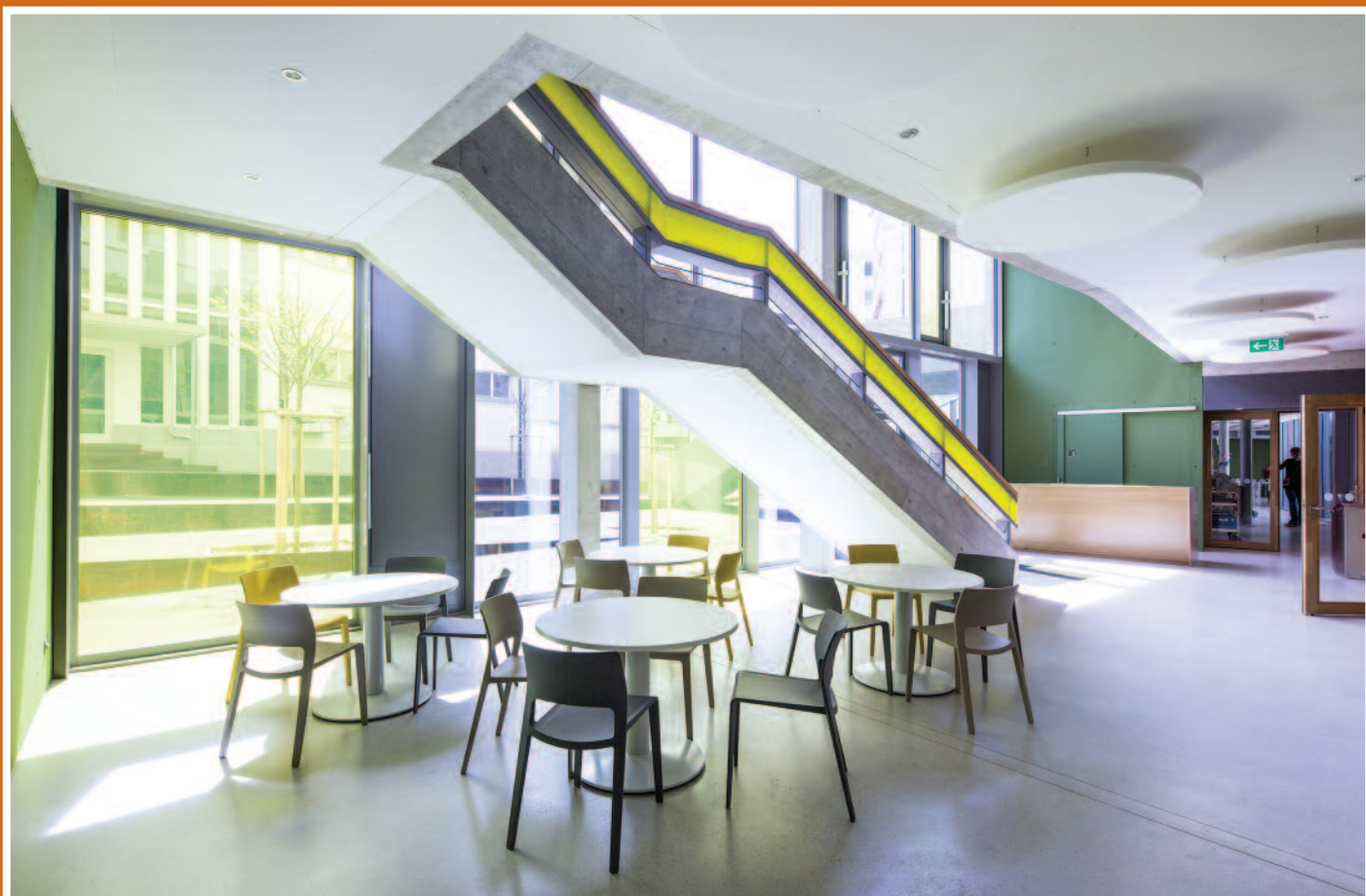
Le char des espaces verts pour la Fête des Narcisses.



Ouvrage de soutènement à la route de Sonchaux.



Les sentiers pavés font partie de notre patrimoine.



La Maison de Quartier Jaman 8, réalisée pour répondre au vœu de la population de Clarens, a ouvert ses portes au printemps 2015. Elle accueille des salles de classe, un accueil de midi pour les écoliers, un centre de loisirs, ainsi que toutes sortes d'activités organisées par et pour les associations locales et la population en général.